

http://www.investir.fr/cours-actions-cotation/FR/ISI/cours-IC_Telecom-FR0010480111-MLICT/infos-conseils/94639/Le_boom_de_la_telephonie_sur_IP.html

03-09-2008 14h21

● IC Telecom : LE BOOM DE LA TÉLÉPHONIE SUR IP

(investir.fr)

Selon les dernières statistiques publiées récemment par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms en France n'a enregistré qu'une modeste progression de 3,9% au premier trimestre 2008 par rapport à la même période de l'année précédente. Pas de quoi enflammer les investisseurs... Pourtant, dans le secteur très concurrentiel de la téléphonie, certaines entreprises à la pointe de l'innovation tirent leur épingle du jeu. C'est le cas d'IC Telecom, positionnée notamment sur le marché de la téléphonie sur IP à destination des professionnels et plus particulièrement des TPE et PME françaises.

Créée en 1997, cette société, dirigée par Goël Haddouk, a vite compris que la technique de la Voix sur IP, qui permet de communiquer par la voix via Internet, avait de beaux jours devant elle. Et ce marché est en pleine croissance selon les dernières statistiques communiquées par l'Arcep : *« le nombre total des abonnements à un service téléphonique est de 40 millions à la fin du premier trimestre 2008 et continue d'augmenter en raison du succès de la téléphonie sur large bande (VoIP). Avec 11,9 millions d'abonnements à la fin du premier trimestre 2008, celle-ci représente désormais près de 30% de l'ensemble des abonnements téléphoniques, et s'accroît d'environ un million chaque trimestre. »*

Du coup, IC Telecom n'a pas hésité à investir 5 millions d'euros pour créer ses propres infrastructures IP et s'affranchir de tout fournisseur d'accès téléphonique et Internet mais également gagner en souplesse et réactivité. Devenu opérateur, intégrateur et éditeur de solutions de convergence (fixe, mobile et Internet), IC Telecom peut aujourd'hui se targuer d'être la seule entreprise française à développer et commercialiser auprès des TPE/PME une offre complète et industrialisée de produits de services de télécommunication (Internet, téléphonie fixe, mobile) sous forme de guichet unique, mais également d'accompagner ses clients dans l'évolution et l'optimisation de leur infrastructure de télécommunication, du poste téléphonique fixe au mobile. Un atout de taille par rapport à la concurrence, car cette stratégie d'opérateur unique, qui a pour objectif de proposer aux entreprises une convergence de l'ensemble des outils de télécommunication disponibles, permet de traiter avec un seul fournisseur tout en réduisant le coût de la facture télécoms (le prix de la première offre étant à 19 euros HT !).

Les investisseurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompé : introduit à 5,5 euros juste avant la crise des subprimes, il y a tout juste un an, le titre IC Telecom cote aujourd'hui 6,6 euros, soit un gain de près de 20%, alors que les marchés d'actions se sont effondrés. Ce mouvement haussier devrait perdurer. D'autant qu'IC Telecom vient de publier au titre de son exercice clos le 30 juin 2008 un résultat net de 0,8 million d'euros, contre une perte nette de 0,2 million d'euros en 2007, pour un chiffre d'affaires de 10,8 millions d'euros, en progression de 84%. Ces chiffres « de rêve » sont liés au déploiement des forces commerciales de la société, qui revendique plus de 7.500 utilisateurs et de nombreuses références prestigieuses telles que Dailymotion, Groupe Partouche ou encore les agences immobilières Century 21.

Pour 2008-2009, la direction table sur 18 millions d'euros de facturations et sur un bénéfice stable en raison du déploiement de ses forces commerciales et de ses investissements. D'un point de vue boursier, la valorisation d'IC Telecom n'est pas excessive, car le titre capitalise sur la base d'un cours de 6,6 euros à peine 10 fois les bénéfices estimés pour 2008-2009. Mais le contexte actuel n'est guère favorable aux valeurs moyennes et encore moins aux titres inscrits au Marché Libre. Son actionnaire majoritaire, Goël Haddouk, nous a confié réfléchir à une prochaine augmentation de capital accompagnée d'un transfert sur Alternext, sans toutefois en préciser le calendrier. Elle pourrait cette fois-ci associer les investisseurs particuliers qui n'ont pas été conviés lors de l'inscription directe sur le Marché Libre et leur permettre de profiter du fort développement de la croissance de la Voix sur IP. Le titre mérite donc d'être surveillé dans cette perspective, tout en prenant garde de l'étroitesse du carnet d'ordre.



Raphaël Prunier